



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIERS du DIMANCHE 5 MAI 2024

Organisé par l'Amicale du personnel de Langueux  
Salle Daniel RIBAUT – rue de Bretagne à LANGUEUX

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Destinée aux particuliers souhaitant participer aux manifestations dites « brocantes », « vide-greniers » organisées dans le département des Côtes d'Armor en vue de la vente ou d'échange d'objets mobiliers usagés dans la limite de deux participations par an.

Le non-respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires, pour notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L. 324-9 du code du travail, puni des peines prévues à l'article L. 362-3 (trois ans d'emprisonnement et 45000 euros).

Je soussigné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

Email : .....

Téléphone (fixe ou portable) : .....

N° Carte d'identité (obligatoire – copie à fournir) : .....

- sollicite mon inscription à la manifestation organisée le 5 mai 2024 par l'Amicale du Personnel de la Mairie de Langueux et déclare sur l'honneur, pour l'année 2024 :
  - qu'il s'agit de ma 1<sup>ère</sup> participation
  - ou avoir déjà participé une 1<sup>ère</sup> fois, le ..... à .....
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur (verso) et m'engage à le respecter
- Souhaite réserver :

	Nombre	Prix unitaire	Prix total
Emplacement libre de 3 mètres (sans table)		10€	
Emplacement de 3 mètres avec table (de 2m ou 3m selon disponibilités)		15€	
<b>PRIX TOTAL</b>			

Fait à ....., le .....

**SIGNATURE**

**La présente inscription dûment signée devra être accompagnée de la copie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et du règlement (par chèque à l'ordre de l'Amicale du Personnel ou en espèces), avant d'être déposée dans la boîte aux lettres de la Mairie de LANGUEUX ou expédiée par voie postale à : AMICALE DU PERSONNEL - Mairie de Langueux - 2 rue de Brest - 22360 LANGUEUX.**

# Règlement intérieur du Vide-greniers organisé par l'Amicale du personnel de la Ville de Langueux le 5 mai 2024

L'entrée à l'intérieur de la salle (complexe Daniel Ribault) se fera par la porte située le long du parking (suivre fléchage).

Des parkings seront à disposition aux alentours : rue du Stade, rue de Bretagne, salle omnisports...

- Les exposants seront accueillis à partir de 6h30 (ouverture des portes au public à 8h30) et seront invités à débarrasser leurs emplacements à partir de 18h00, heure de fermeture au public, et devront les libérer pour 19h00.
- L'exposant s'engage à rester jusqu'à 18h00.
- **Cette manifestation est réservée exclusivement aux particuliers. Aucun professionnel ne sera accepté sur le site du vide grenier.**
- L'exposant s'engage à présenter sa pièce d'identité en cas de contrôle le jour de l'évènement.
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de ce vide greniers.
- L'inscription définitive ne sera prise en compte qu'au moment du règlement. **Aucun remboursement ne sera effectué.**
- L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, dégradation des marchandises exposées. Celles-ci appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité : il lui incombe de pourvoir à leur assurance.
- Des tables sont fournies aux exposants qui en ont fait la réservation.  
**ATTENTION** la dimension de la table est variable (2 mètres et 3 mètres en fonction des stocks disponibles). La longueur de la table ne correspondra donc pas forcément à la longueur de l'emplacement (3 mètres).  
Chaque exposant est tenu responsable des éventuelles dégradations constatées sur les tables. L'état des tables sera contrôlé à la restitution. Les dommages seront payables immédiatement.
- Il est demandé aux exposants de respecter le lieu dans lequel ils seront accueillis.
- L'association se réserve le domaine de la restauration et de la buvette.

**L'emplacement devra rester propre et entièrement libéré à votre départ. Des containers seront à votre disposition sur le site pour les déchets « communs » (papiers, nourritures.), aucun encombrant ne devra rester sur place.**

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au 02.96.52.60.60  
ou à [amicale.langueux@gmail.com](mailto:amicale.langueux@gmail.com)

Vous retrouverez la fiche d'inscription et le règlement intérieur du vide-greniers sur le site internet de la Ville de Langueux [www.langueux.fr](http://www.langueux.fr)  
(rubrique loisirs - animations / amicale du personnel / téléchargement)

La réservation en ligne est également ouverte sur le site HelloAsso en scannant le QR code ci-dessous ou à l'adresse URL suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-du-personnel-communal-de-langueux/evenements/vid-greniers>

